



5, rue Pleyel  
93200 St Denis



fgaac-cfdt@fgaac.org



www.fgaac-cfdt.fr



FGAAC-CFDT Officiel



Paris, le 25 juin 2025



## LA LISTE DES ENGIN MOTEURS VÉTUSTES N'EST PLUS MISE À JOUR PAR LA DIRECTION DEPUIS DES ANNÉES !

Le classement de certains Engins Moteurs comme vétustes a été introduit au sein de l'entreprise à une époque où les normes relatives au bruit et aux vibrations n'étaient pas appliquées à la SNCF.

Au fil du temps, la Direction a décidé unilatéralement que ce classement n'avait plus de justification, considérant que les différentes normes d'exposition étaient respectées. Ce point fait encore l'objet d'un profond désaccord avec la Direction, portant notamment sur les niveaux d'exposition des conducteurs à certains risques !

La liste des Engins Moteurs vétustes établit en 2000 a été conservée jusqu'à radiation des matériels concernés mais sans ajout de nouvelles séries depuis des années ! ☹☹☹

## LA FGAAC-CFDT REVENDIQUE LA MISE EN OEUVRE DE MESURES DE PRÉVENTION ET DE COMPENSATION CONCRÈTES POUR LES ENGIN MOTEURS VÉTUSTES !

## ENGINS MOTEURS VÉTUSTES : UNE SITUATION DÉPLORABLE ET ENCORE PLUS ACCENTUÉE PAR LES FORTES CHALEURS !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !*



Actus  
Infos  
Contacts



Accès aux simulateurs  
CAA et mutuelle

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play



Téléchargez gratuitement l'application



## LA FGAAC-CFDT A DÉPOSÉ UNE DEMANDE D'AUDIENCE NATIONALE AUPRÈS DE LA DRH DE LA SA VOYAGEURS !

Sur plusieurs régions et activités, certaines séries d'engins moteurs doivent être très rapidement radiées. D'autres séries doivent être classées comme vétustes et donner lieu à des compensations au titre d'une exposition accentuée à la pénibilité et à certains facteurs de risques professionnels.

Au-delà des aspects liés à la pénibilité de la conduite sur ces engins moteurs mis en service pour certains d'entre eux dans les années 1970, le manque de fiabilité, les pannes récurrentes et les demandes de secours impactent lourdement les conditions de travail des conducteurs et la production ferroviaire. Les retards importants et des suppressions de train génèrent notamment des modifications de commande qui détériorent l'équilibre vie privée/vie professionnelle des agents de conduite !

En savoir

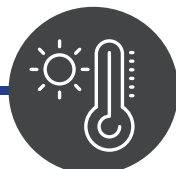


RETROUVEZ L'AUDIENCE  
FGAAC-CFDT DÉPOSÉE  
AUPRÈS DE VOYAGEURS



### DES ENGINs MOTEURS À RADIER OU À CLASSER COMME VÉTUSTES :

- ➔ Certains engins moteurs n'ont toujours pas été radiés en raison d'investissements insuffisants dans le matériel roulant, ou aux retards pris par les constructeurs dans les calendriers de livraison !
- ➔ Les 7200 et les 22200 circulent ainsi dans un état déplorable, comme les Z8100, les TGV Réseau, les BB67400...
- ➔ Certaines séries comme les 26000, les TGV Duplex, les X73500 sont également très bruyantes et doivent être classées comme vétustes !



### L'EXPOSITION À LA CHALEUR EST TRÈS FORTE SUR CES ENGINs :

- ➔ Ces engins moteurs posant aujourd'hui problème et nécessitant d'être radiés, sont aussi malheureusement ceux sur lesquels l'exposition des conducteurs à la chaleur est la plus forte et la plus insupportable !
- ➔ Le décret paru au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> juin 2025 renforce la protection des travailleurs en cas de fortes chaleurs. Ces obligations concernent bien, pour la FGAAC-CFDT, les engins moteurs et le matériel roulant !



### IL FAUT DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE COMPENSATION

- ➔ Par le passé, l'intervention de la FGAAC-CFDT a donné lieu à la mise en place de certaines mesures, notamment une compensation spécifique de 4 minutes pour conduite sur engins moteurs vétustes en lien avec l'attribution des repos compensateurs.
- ➔ La situation ne saurait rester en l'état et des mesures de prévention et de compensation doivent être mises en oeuvre pour tenir compte de la pénibilité de la conduite sur ces engins.